

LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**

**AMÉNAGER
LE TERRITOIRE**
 tout un
CHANTIER !

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BEL-
 LOCQ ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■
 CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-
 MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRACQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS ■
 LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNÉPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MÉSPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE
 - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■
 PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGIS-
 CARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS
 ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

ÉDITO

Le 17 avril dernier nous avons installé le conseil communautaire qui présidera aux actions de notre intercommunalité pour les 6 prochaines années.

Cette assemblée est représentative de notre vaste territoire dans toute la richesse de sa diversité : communes rurales, communes urbaines, composé de territoires industrialisés, artisanal et agricole.

En tant que Président de cette vaste assemblée, je souhaite avant toute chose conserver l'intelligence constructive qui a toujours présidé au bon fonctionnement de cette collectivité.

Pour y parvenir, je veillerai scrupuleusement à ce que toutes les communes, sans aucune distinction démographique ou de couleur politique, soient traitées équitablement.

Toutes nos actions seront guidées par l'intérêt général. Nous tiendrons compte de la diversité du nouvel ensemble constitué pour continuer à construire un territoire cohérent et à proposer à nos administrés un niveau de service irréprochable.

Dans ce magazine vous trouverez l'illustration de mon propos. À travers les services à la population dont tous bénéficient ; à travers la mise en chantier de travaux sur tout le territoire pour sécuriser et embellir l'espace public ; à travers la construction d'équipements visant à faciliter le quotidien des habitants.

Je souhaite une collectivité qui avance en toute transparence, une collectivité au fonctionnement démocratique irréprochable, une collectivité exempte de polémique au sein de laquelle l'énergie de chacun d'entre nous soit exclusivement dévolue au service de notre territoire, de son développement et de ses habitants.

Soyez certains que la seule volonté qui m'anime et guidera mon action pendant 6 ans sera de continuer à œuvrer avec efficacité au service de l'ensemble des administrés et du développement de notre territoire.

**JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

SOMMAIRE

- LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE P 3 À 5
- LES ÉCHOS DE LA CCLO P 6
- L'INVITÉ DU MAG P 7
- ÉCONOMIE P 8 À 9
- AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE P 10 À 11
- DOSSIER : LES CHANTIERS DE 2014 P 12 À 16
- HABITAT P 17
- ENVIRONNEMENT P 18 À 19
- LOISIRS P 20 À 21
- À VOTRE SERVICE ! P 22 À 24

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ
 Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
 Photos : service communication CCLO - DR - XX
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Mai 2014
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR

UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Suite à leur élection les 23 et 30 mars derniers, les 109 conseillers communautaires se sont réunis, le 17 avril, à l'hôtel de la communauté de communes à Mourenx. Lors de ce premier conseil, ils ont élu le Président, Jacques Cassiau-Haurie, et le nouveau bureau de la CCLO, composé de 15 vice-présidents.



Le conseil communautaire est composé de 109 conseillers des communes membres, élus lors de l'élection municipale de mars 2014.

Le président du conseil communautaire est élu par l'assemblée des conseillers à bulletins secrets.

Les 15 vice-présidents et les 6 délégués communautaires sont élus à bulletins secrets par l'assemblée de conseillers.

Le nombre de vice-présidents est fixé par décision du conseil communautaire sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total du conseil ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Avec le Président, ils forment le bureau.

UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DU TERRITOIRE

Le nombre de délégués par commune dépend du nombre d'habitants de celle-ci. Toutefois, chaque commune bénéficie au moins d'un siège quelle que soit sa taille.

Pour les communes associées, c'est la population de la commune centre qui est retenue. Un délégué en plus est attribué par commune associée.

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LE TERRITOIRE

Le conseil communautaire gère les affaires de l'intercommunalité dans la limite de ses compétences :

- **Développement économique**
- **Aménagement de l'espace**
- **Environnement** (gestion des déchets, économies d'énergie, prévention des risques)
- **Politique du logement**
- **Urbanisme** : instruction des autorisations d'occupation du sol, aide technique et financière à l'élaboration, au suivi et à la révision des cartes communales et des plans locaux d'urbanisme
- **Transport à la demande**
- **Aménagement numérique**
- **Actions de promotion en faveur du tourisme**
- **Jeunesse** : écoles de musique, aide aux devoirs, aides financières aux étudiants, participation financière au transport scolaire des écoliers, aide à l'accès des élèves des écoles primaires aux équipements sportifs et culturels, soutien aux projets pédagogiques des écoliers, collégiens et lycéens
- **Sport et culture** : animation d'un réseau de pôle lecture et de cyber bases, soutien aux manifestations sportives et culturelles, soutien financier des clubs sportifs professionnels de basket
- **Action sociale d'intérêt communautaire** : création et gestion des crèches.

5 COMMISSIONS*

ILS FONT DES PROPOSITIONS

Elles étudient et émettent un avis sur les dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire.
 * développement économique, aménagement du territoire, animation du territoire, environnement, administration générale.

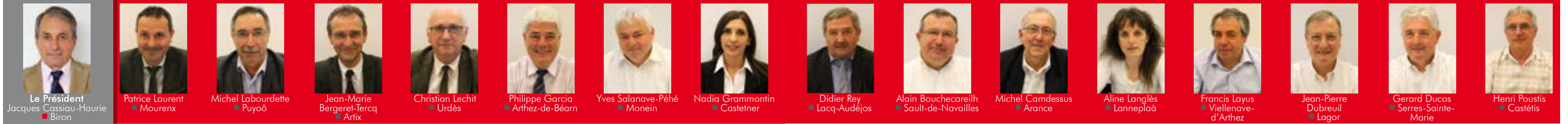
ILS EXAMINENT LES PROPOSITIONS

Ils réunissent le Conseil chaque fois qu'ils le jugent utile. Ils fixent l'ordre du jour des séances. Ils définissent les objectifs et les modalités d'action de la politique communautaire.

ILS VOTENT LES PROPOSITIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 109 conseillers représentant les 61 communes membres.
 Ils discutent et votent le budget, gèrent le patrimoine intercommunal, organisent les services publics intercommunaux, décident des contrats et travaux, etc.

LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU



■ LES VICE-PRÉSIDENTS
 ■ LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS
 ■ LES CONSEILLERS CCLO



En savoir plus : cc-lacqorthez.fr

FOIRE DE MOURENX : SUR UN AIR DE SAMBA

Il ne manquait rien à la fête, pas même le soleil du Brésil que Mourenx honorait cette année. Capoeira, Samba, sable fin et cocotiers, foot et Batucada : c'était Copacabana en Béarn !



PIQUE-NIQUE À LA SALIGUE D'ARTIX

Aux amateurs de pique-nique et de promenade bucolique, le lac d'Artix ouvre les portes de son espace réaménagé. Désormais, un cheminement en béton conduit en toute sécurité vers le mobilier en matériaux recyclés sur lequel il est possible de déjeuner confortablement. Sur l'observatoire, des panneaux réalisés avec les adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, présente toutes les espèces qui nichent ici à l'année. Cet aménagement est financé par la CCLO.



PÔLE LECTURE : EMBARQUEMENT IMMÉDIAT !

SPECTACLE PÔLE LECTURE À BIRON

De Dakar à
Kedougou par
la Compagnie
de la Tortue.



Le pôle lecture a pris le train de la fusion dès le 1^{er} janvier 2014. C'est à cette date que le réseau de lecture publique a intégré la médiathèque d'Orthez, les 3 bibliothèques relais de Puyoô, Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles ainsi que les 5 haltes lectures de Balansun, Saint-Boès, Sainte-Suzanne, Salles-Mongiscard et Sallespisse. Depuis, la navette de réservations d'ouvrages circule sur tout le territoire et des animations sont également programmées sur tout le territoire, notamment à Puyoô, Sault-de-Navailles et Orthez pour les mois de mai et juin. Les bénévoles et professionnels du réseau ont déjà choisi le thème de la prochaine saison d'animations qui portera sur « l'Histoire ». Mais d'ici là il est encore temps de profiter des spectacles du « Tour du monde en 80 livres », la thématique de cette saison qui vous embarquera sur tous les continents. Animations gratuites.
PROGRAMME À CONSULTER SUR : WWW.POLE-LECTURE.COM.
Il y a forcément un spectacle près de chez vous.

EN AVANT LA MUSIQUE !



PATRICK LANDARRABILCO,

l'école de musique intercommunale d'Orthez forme des musiciens amateurs, capables de participer à la vie socioculturelle et à l'animation de leur territoire.

Rencontre.

Quelles sont les missions d'une école de musique intercommunale ?

Une école de musique est un service à la population qui peut revêtir des missions diverses. L'essentiel consiste bien sûr à donner à tous les jeunes et moins jeunes la chance de bénéficier d'un enseignement de grande qualité, grâce à des enseignants diplômés d'État et garants d'une pédagogie adaptée et moderne. Mais apprendre c'est agir et nous essayons de plus en plus d'adapter nos méthodes aux besoins du territoire, pour que nos élèves soient en contact avec la réalité de la pratique artistique d'aujourd'hui, tout en luttant contre l'individualisme. Cela passe par des pédagogies de projets, du minuscule au plus important.

Peut-on imaginer des actions communes, un événement qui réunirait les 6 écoles de musique du territoire pour un spectacle commun ?

Nous travaillons déjà sur des partenariats ponctuels avec d'autres écoles de musique. Par exemple avec le festival « Jazz Naturel » à Orthez, nous avons organisé cette année un stage de trompettistes du département. Ils ont travaillé avec Ibrahim Maalouf et sont montés sur scène avec lui pour un moment inoubliable. Je pourrais citer bien d'autres exemples de ce type. Un spectacle commun est certainement envisageable. Mais quand il est possible de créer de vrais projets pédagogiques, nous participons aussi à beaucoup d'autres événements tels que : concerts en maison de retraite, carnivals, soirées gasconnes, concerts solidaires, journée des familles, spectacles de Noël, partenariat avec des médiathèques, les structures sociales ou de handicapés.



CONTACT :
www.cc-lacqorthes.fr
Tél. : 05 59 69 26 04

L'ÉCOLE DE MUSIQUE PRATIQUE

Les élèves sont admis à partir de 5 ans en classe d'éveil, démarrage de l'instrument à partir de 8 ans.

4 CYCLES D'APPRENTISSAGE

Le cycle d'éveil : enfants de 5 et 6 ans

LE CYCLE I :
à partir de 7 ans

LE CYCLE II : parcours spécialisé avec ou sans orientation diplômante (prépare au Brevet de fin de cycle II)

LE CYCLE III : diplômant (prépare au Certificat d'Études Musicales)

LES DISCIPLINES OBLIGATOIRES :

le cours de formation musicale, le cours d'instrument, le cours de pratique collective choisi chaque année par le tuteur de l'élève

AUTRES ÉCOLES :

- L'école associative d'Arthez-de-Béarn : 05 59 67 79 28
- L'école communale d'Artix qui sera intégrée à la CCLO en 2015 : 05 59 83 29 56
- L'école associative de Maslacq : 05 59 67 67 00
- L'école associative de Monein : 05 59 83 34 40
- L'école associative de Mourenx : 05 59 60 14 86

I.ÉTECH : DES ESPACES DE TRAVAIL, CLÉS EN MAIN

À 2 minutes de l'échangeur de l'autoroute de Biron, la CCLO loue des bureaux fonctionnels dans l'hôtel d'entreprise I. Étech.



CHOISIR I.ÉTECH

- 12 bureaux de 15 à 20 m²
- Un atelier de 48 m²
- Un atelier ou open space de 30 m²
- Une salle de restauration équipée
- Un espace exposition
- Parking gratuit
- Signalétique interne et externe
- Contrôle des accès et locaux avec un badge

Des prestations de qualité

- Une salle de réunion équipée en vidéo projecteur (capacité d'accueil : 30 personnes)
- Accès au très haut débit sur fibre optique
- Accès à une chambre noire pour le développement photographique
- Levée du courrier
- Collecte des déchets papiers/cartons
- Entretien des espaces communs, intérieur et extérieur.

LES TARIFS :

Un bail commercial ou professionnel est signé avec la CCLO ; le tarif est de 7,61 € HT/m²/mois * (+ forfait de charges). Dans le cadre d'une convention d'occupation (coworking) : 4 € TTC la demi-journée. »

* Tarif 2014, indexé à l'indice du coût de la construction

Pour favoriser l'implantation d'entreprises, la CCLO aménage des zones d'activité, construit des pépinières et des hôtels d'entreprise. Une des dernières réalisations en date est située sur la zone des Saligues à Orthez. Le pôle I.Étech compte douze bureaux, un atelier et un open space. 2 de ces espaces sont réservés pour des occupations à la carte, soit en bureau individuel, soit en bureau partagé, dans la mouvance du coworking. L'occupation est proposée au besoin de l'entrepreneur : à la demi-journée, à la journée, etc. Quel que soit le temps de l'occupation, l'utilisateur a accès à tous les services, ainsi qu'aux espaces mutualisés.

LE « COWORKING » ENCOURAGÉ

Le coworking est un partage d'espaces de travail. Très prisé des télétravailleurs salariés ou des travailleurs indépendants, ce mode d'organisation est une alternative à la solitude du bureau à domicile et au travail en entreprise. Il présente l'avantage de stimuler les échanges et de favoriser l'émulation au sein d'un réseau de travailleurs.

La salle de réunion, d'une capacité de 30 personnes, est équipée en vidéo projection.

La salle de restauration est équipée d'une kitchenette. En arrière-plan la salle où les occupants peuvent présenter leurs réalisations.

Quel que soit le bureau occupé, le bâtiment est conçu de façon à faciliter la circulation des personnes vers les espaces communs.



PRODUITS VERRIERS LA FAMILLE BUÉE EXPORTE DANS LE MONDE ENTIER

A travers les sociétés Verrehaget et Verresatine, la famille Buée exporte son savoir-faire et ses produits verriers dans le monde entier. Pour développer sa production, Verresatine a bénéficié d'une aide de la CCLO, dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM).

Quel point commun entre un couvercle de réacteur d'hélicoptère, une fontaine à parfum dessinée par Guerlain et un œillette de porte de prison ? Toutes ces pièces sortent de l'atelier de la société Verresatine, spécialisée dans la transformation de produits verriers.

La conception de ces objets a nécessité haute technicité et savoir-faire. Des qualités que les donneurs d'ordre ont trouvés chez la famille Buée à Hagetaubin.

L'entreprise et son « aînée » Verrehaget sont situées au bout d'une route de campagne que l'on imagine davantage fréquentée par les engins agricoles que par les camions des transporteurs internationaux. Ce sont pourtant ces derniers qui livrent chaque jour la matière première importée de France et d'Europe et emportent le produit fini aux quatre coins du monde.

Aux commandes de ces 2 sociétés atypiques, une famille qui l'est tout autant. En 2002, las de sa vie parisienne et amoureux de ce coin du Béarn où il passe ses vacances, le couple Buée s'installe avec ses 3 enfants à Hagetaubin. Verrehaget, société de négoce de verre, naît et prospère dans la maison familiale. Christian Buée, le père et fondateur, n'est pas un débutant. Il s'est forgé un solide savoir-faire et un carnet d'adresses bien fourni en 25 ans de pratique de souffleur de verre et de négoce dans le milieu de la verrerie.

DES PIÈCES SUR-MESURE

4 ans plus tard, Verresatine voit le jour. Ici plus question de négoce pur mais de production : de la conception jusqu'à l'usinage. C'est le fils Yoann, le créatif de la famille, qui réalise en petite série les produits que le père conçoit sur mesure à la demande des clients. « Le champ des applications est immense et divers, on trouve du verre partout. Des rampes d'arrosage dans l'agriculture jusqu'aux tubes de protection des projecteurs de télé et de cinéma. On se développe sur un marché de niche, à l'échelle mondiale. » L'unité

LA CCLO SOUTIEN LA PRODUCTION

A travers l'Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce, les professionnels bénéficient de plusieurs aides :



UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Tandis que le fils, Yoann, (notre photo) produit, Christiane Buée, la mère, s'occupe de la partie administrative et comptable. Sandra Buée, une des deux filles du couple, a créé le site internet et en assure la gestion.

de production est emménagé dans un ancien bâtiment agricole en face de la maison familiale. Un espace pour le travail du verre à chaud, un autre pour le travail du verre à froid, un troisième pour le conditionnement et un autre pour le stockage.

« LE VERRE EST PARTOUT »

Les verriers exposent leurs plus belles pièces dans les bureaux qui accueillent le client. Et c'est dans ces tours de verre que s'illustrent les propos de Christian Buée. Y voisinent tubes à essai, verre

« nez » pour l'aérogologie, trophée dessiné par Hermès, pièces de verre aux formes hybrides et prototypes divers. Ils sont destinés à l'industrie du luxe, de l'aéronautique, de l'électroménager, à l'agriculture, etc.

Un objet attire notre attention. Une dosette en verre massif d'une marque de café bien connue. What'else ? La famille Buée et ses verres techniques sont décidément partout, des studios hollywoodiens aux percolateurs du Barajo'!

1 - café-restaurant à Hagetaubin

- Aide au bilan-conseil par un cabinet d'expertise.
- Aide au conseil architectural par un architecte pour un projet de modernisation du local.
- Aide à l'investissement pour un projet de développement.

DÉPLOIEMENT DE FIBRE POUR DES MONTÉES EN DÉBIT

La collectivité poursuit son programme d'aménagement numérique. Un réseau de 47 km de fibre optique est en cours de déploiement au bénéfice des habitants de 26 communes.



Pour les fournisseurs d'accès Internet, une ligne est éligible ou pas à recevoir l'ADSL en fonction de ses caractéristiques techniques, de son éloignement du central téléphonique et des équipements ADSL installés dans le central. La CCLO pallie cet éloignement en installant des « Nœuds de Raccordement d'Abonnés de Montée en Débit » (NRA-MeD).

Il s'agit de solutions techniques, encadrées par l'ARCEP¹, que les collectivités locales peuvent mettre en oeuvre pour réduire la fracture numérique sur leur territoire.

ÉLIMINER LES ZONES BLANCHES

Depuis 2008, la CCLO s'est engagée dans un plan d'aménagement numérique dont la double ambition est d'améliorer l'attractivité du territoire pour les entreprises et d'éliminer les zones blanches qui ne bénéficient pas ou peu d'Internet. Un premier diagnostic effectué en 2008 avait abouti à la construction de trois opérations de montée en débit à Arance, Serres-Sainte-Marie et Labastide-Monréjeau.

Aujourd'hui, les habitants pénalisés par un accès internet difficile ou inéligible à l'ADSL vont bénéficier des opérations « NRA-MeD ».

Elles consistent à déployer 47 km de fibre optique et à installer 15 points de raccordement mutualisés (les armoires NRA-MeD, voir schéma ci-contre).

En plus du haut débit, les administrés pourront dans la plupart des cas, recevoir des contenus « triple play » (internet, téléphonie, télévision).

Fin 2014, 99 % de lignes seront éligibles à l'ADSL.

Le coût de ces opérations s'élève à 1 802 907 €. Elles bénéficient d'une subvention de 320 000 € de la part du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Les 1,5 million d'€ restants seront à la charge de la CCLO.

¹-Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la mesure du possible, la fibre optique est glissée dans les fourreaux existants. Sinon, des travaux de voirie sont nécessaires comme ici à Ozenx-Montestrucq (photo).

Le chantier a démarré en janvier 2014. Les installations seront opérationnelles à l'automne prochain.

■ Après Urdès en 2013, c'est Sauvelade, en octobre 2014, qui verra ses débits augmenter grâce à des travaux engagés et financés par l'opérateur Orange sur ces deux communes.

À NOTER :

La collectivité a lancé un diagnostic numérique sur tout le territoire afin de repérer les lignes inéligibles ou à faible débit. L'objectif à terme est d'étudier des solutions techniques adaptées.

EN CAS D'INÉLIGIBILITÉ À L'ADSL, LE SATELLITE constitue une alternative grâce aux évolutions récentes de cette technologie : meilleurs débits (20Mbps), tarif des abonnements réduit, services disponibles (internet, téléphonie, télévision)

Plus d'informations sur : www.astracconnect.fr

NRA-MeD : COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est un local technique entre la prise de l'abonné et le central téléphonique de France Telecom qui permet la montée en débit des lignes éloignées. Explications.

Les Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA) sont les centraux téléphoniques de l'opérateur historique France Telecom. C'est dans ce local technique qu'aboutissent toutes les lignes des abonnés et que les fournisseurs d'accès - Internet et télévision - ont leurs équipements (DSLAM¹).

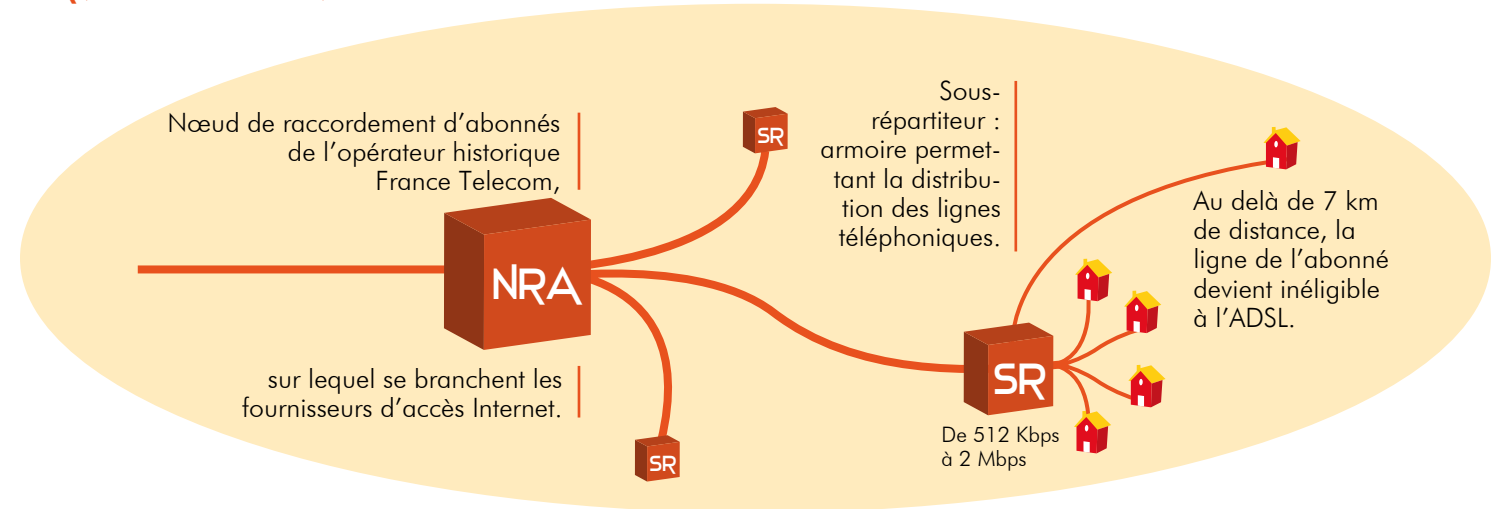
Les Nœuds de Raccordement d'Abonnés de Montée en Débit (NRA-MeD) sont des locaux techniques intermédiaires : entre le foyer de l'abonné et le central de France Telecom.

¹- Digital Subscriber Line Access Multiplexer

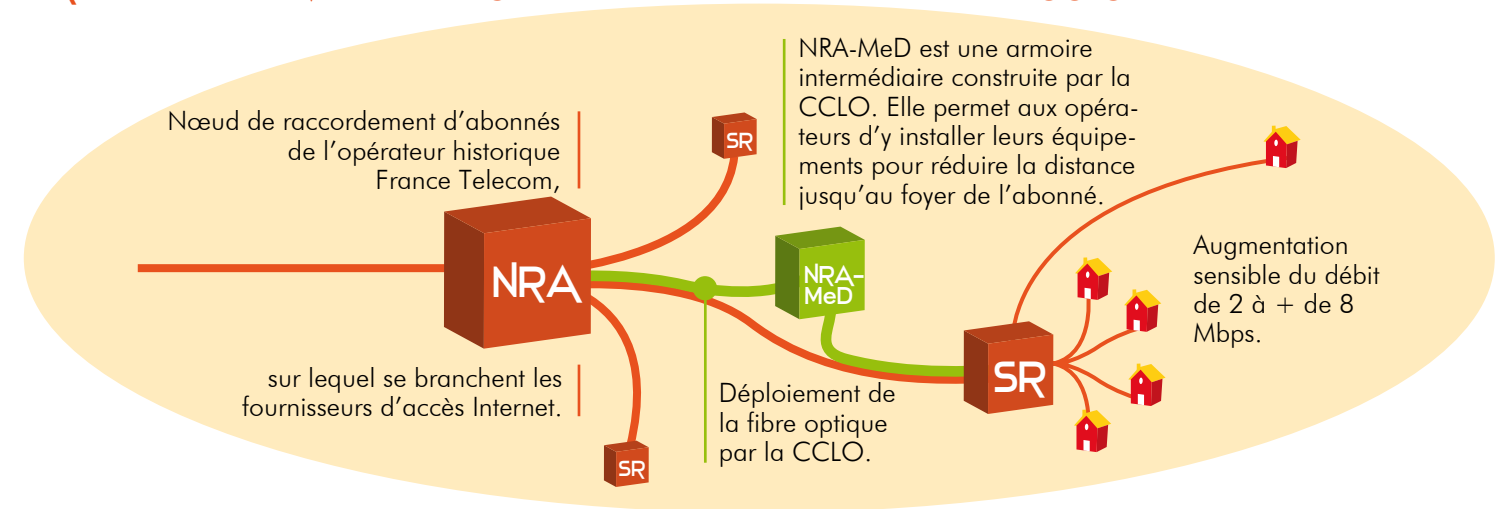
■ **Les communes, ou parties de communes, concernées par ces opérations de montée en débit :** Abos, Argagnon, Bézingrand, Biron, Cardesse, Castétis, Castetner, Castillon-d'Arthez, Cuqeron, Doazon, Gouze, Lacommande, Lahourcade, Lagor, Loubieng, Lucq-de-Béarn, Mont, Monein, Mourenx, Ozenx-Montestrucq, Parbayse, Pardies, Sarpourenx, Tarsacq.

■ Pour savoir si votre ligne sera prochainement concernée par une opération de montée en débit, rendez-vous sur le site : www.degrouptest.com.

■ AVANT LES TRAVAUX DE MONTÉE EN DÉBIT



■ APRÈS LES TRAVAUX DE MONTÉE EN DÉBIT RÉALISÉS PAR LA CCLO



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : TOUT UN CHANTIER !

Le pôle « aménagement » c'est 169 agents sur le pont ! Sur les routes, les accotements, au pied des lampadaires, au montage d'un chapiteau, à l'installation d'une signalisation temporaire, sur une tondeuse ou un tractopelle, mais également derrière des ordinateurs à planifier, organiser, aménager. C'est une ruche d'hommes et de femmes qui travaillent pour la sécurité et l'embellissement des lieux publics.

2014 : TRAVAUX DE VOIRIE, CRÉATION DE TROTTOIRS, PUVIAL

- **Abos** : rue haut, rue du bois.
- **Arthez-de-Béarn** : impasse du chêne, place Cezaire, chemin de Dizerane.
- **Artix** : avenue de la 2^{ème} division blindée, parvis de la gare.
- **Baigts-de-Béarn** : voie communale Bellevue, chemin petit, impasse Bizens, route Impériale.
- **Bésingrand** : giratoire chemin du bateau.
- **Bonnut** : voie communale gauch, voie communale Jertou, chemin Menaut.
- **Boumourt** : centre bourg.
- **Cardesse** : chemin Laquille.
- **Casteide-Candau** : abords de la Mairie.
- **Castetner** : abords de la salle des fêtes.
- **Castillon-d'Arthez** : chemin deu Biaou, parking de la salle des fêtes.
- **Cescou** : chemin Moulin Jacques, route des trois maires.
- **Doazon** : impasse Tournis.
- **Laà-Mondrans** : chemins de Touret et Mitrot
- **Labastide-Cézeracq** : carrière de Cap sus.
- **Labastide-Monréjeau** : chemins Peyrot, Cami-Salié, de la mairie et impasse Marque.
- **Lacq-Audéjos** : chemin des demoiselles.
- **Lagor** : chemins du moulin et Pédegnein, rue des écoles.

1 917 ! c'est le nombre de kilomètres de voirie à la charge de la communauté de communes de Lacq-Orthez ; soit 1 351 km de voirie communale et 566 km de chemins ruraux. La CCLO intervient également sur les espaces verts et les bâtiments dont elle est propriétaire.

Cette année, plus de 7 millions d'euros seront consacrés à l'entretien des routes. Cette mission comprend la planification des chantiers, la conception des travaux et leur exécution. Lorsque ces tâches ne sont pas réalisées par des entreprises privées, elles sont assurées par le service « infrastructures ». 77 agents sont ainsi affectés à l'entretien de la voirie et de ses dépendances : les revêtements de chaussée, mais aussi le fauchage des accotements, l'entretien des trottoirs et la propreté urbaine ainsi que l'éclairage public¹.

Les travaux de voirie prévus pour l'année 2014 ont été identifiés suite aux diagnostics routiers réalisés en 2011 et 2013. Ces derniers ont mis en évidence les chantiers prioritaires. En 2014, un diagnostic similaire sera effectué sur la commune de Bellocq.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le service « espaces verts » assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts de l'ex CCL et de la base de loisirs Biron-Orthez, soit 201 hectares¹.

À partir du 1^{er} janvier 2015, le service interviendra sur l'ex CCCO et la commune

de Bellocq. La surface à entretenir passera alors à 281 hectares.

Pour se préparer à cette extension, le service recense et analyse les futurs espaces. L'objectif étant de choisir le mode de gestion adapté à chaque lieu en fonction de la nature du sol, de l'exposition, de sa fonction et de sa fréquentation. Cette gestion, appelée « raisonnée », comprend la tonte, les variétés florales, arbres ou arbustes, les méthodes d'entretien.

BÂTI COMMUNAUTAIRE

La collectivité est propriétaire de 68 bâtiments qu'elle entretient et rénove. Les agents du service « bâtiments » gèrent ce patrimoine communautaire varié qui compte aussi bien de l'immobilier d'entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, etc), des crèches (Orthez, Lagor et celles de Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles en construction), des aires des gens du voyage, des déchetteries, etc.

Par ailleurs, ce service a également une mission « événementiel ». Il assure par exemple, la logistique de la foire de Mourenx et d'Artix ainsi que celle du criterium cycliste de Lacq-Audéjos.



LA RUE BARADA À MONEIN
a été sécurisée et embellie : effacement des réseaux, réfection de l'éclairage public, installation de lampadaires, requalification de la voie avec une remise aux normes des trottoirs, pose d'enrobé sur la route.

1 - À partir de 2015 la CCLO assurera les compétences : espace vert, éclairage public, propreté urbaine, sur l'ex CCCO et la commune de Bellocq.



LUCQ-DE-BÉARN
Aménagement du centre-bourg : création d'une placette, cheminement piéton, stationnement, etc.

QUAND LES INTEMPÉRIES S'EN MÊLENT

Le pôle « aménagement » rénove, restaure, embellit, sécurise, et « pare parfois au plus pressé », lorsque nécessité fait loi.

Ce chantier-là fait partie des impondérables.

Vétuste - l'ouvrage date des années 80 - la passerelle de la base de loisirs Biron-Orthez, située sur le chemin qui ceinture le lac, n'a pas résisté aux dernières intempéries. Les crues de juin 2013 l'avaient fortement endommagée. Celles de janvier 2014 l'ont encore affaiblie. Inondé par deux fois, le garde-corps a été emporté obligeant les services à sécuriser le lieu en installant des barrières de sécurité et en colmatant le dallage. Une étude est en cours afin d'évaluer le coût de la reconstruction de l'ouvrage.



La passerelle, endommagée par les crues de 2013 et 2014, enjambe le déversoir du lac.

2014 : TRAVAUX DE VOIRIE, CRÉATION DE TROTTOIRS, PUVIAL

- **Lahourcade** : route de Cardesse, chemin de Trouillet.
- **Lanneplàà** : voie communale source de Grechez, voie communale Cassiau.
- **Loubieng** : chemin Lassers.
- **Lucq-de-Béarn** : chemin Saint Miqueu, chemin de Bas Affites, chemin de Supervielle, chemin Puyade.
- **Maslaq** : cami de Piemont, cami de Uerbo, camin de Broquissa, route de l'école.
- **Mesplède** : route de Condou, Impasse de Bragot, impasse de Ye.
- **Monein** : chemin Caubeigt, chemin Lahitte, chemin Lannes-Dehore, chemin de Coustette, chemin de Planté À Cappicot, route du Laring, rue de Badet, route de Mourenx, chemin de Rebolle, chemin des Meuniers, chemin Darré Mateou.
- **Mont** : chemin Portarriéu, route des Pyrénées, rue Saint-jacques, rue du Vieux Mont, Mairie Arance.
- **Mourenx** : place François Mitterrand, accès place du Béarn, chemin de Grué.
- **Orthez** : rue du Docteur Dhers, voie communale des Côtes, route de Baure, avenue de la gare.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La CCLO exercera la compétence « éclairage public » sur les 61 communes à partir du 1^{er} janvier 2015. D'ici là, la collectivité assure une maintenance préventive sur ses 14 000 points lumineux (les 47 communes de l'ex CCL).

Des économies - Pour compenser l'augmentation de la facture EDF (de 5 % /an pendant 5 ans) la collectivité agit en installant des horloges astronomiques¹, de ballast électroniques² avec abaissement programmable, etc.

1- ajuste l'allumage en fonction de la date et de la situation géographique.
2- dans un tube fluorescent, le ballast permet de fournir la haute tension nécessaire à l'allumage du tube puis, une fois le tube allumé, il permet de limiter la tension à ses bornes.

Vu la diversité de ses compétences, la CCLO assure la maîtrise d'ouvrage de projets dans des domaines très différents. Si les élus décident de lancer un projet de construction d'équipement ou de rénovation, quelle que soit la compétence (économie, petite enfance, culture, gestion des déchets, etc), la collectivité est maître d'ouvrage. Un agent du service concerné par le projet est nommé chef de projet et travaille en binôme avec un agent du pôle aménagement pour le suivi technique du chantier.

2014 : TRAVAUX DE VOIRIE, CRÉATION DE TROTTOIRS, PLUVIAL

- **Ozenx-Montestrucq** : chemin Lahitaou.
- **Pardies** : rue des Pyrénées.
- **Puyoô** : voie communale Camot
- **Ramous** : voie communale rue de l'école voie communale Lamaysou.
- **Saint-Médard** : carrefour Juren, chemin Matalot.
- **Salles-Mongiscard** : route de Lanepplaa, voie communale de Liorce.
- **Sallespisse** : voie communale Castetbon.
- **Sarpourenx** : chemin de l'église.
- **Sauvelade** : chemin de Hailleret.
- **Saint-Boès** : voie communale Sarrussere.
- **Saint-Girons-en-Béarn** : voie communale Plat.
- **Tarsacq** : rue de l'église.
- **Urdès** : protection pluviale.
- **Vielleségure** : via deu moulin Cavillous, chemin de Guillou.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX

- Abidos ■ Biron ■ Hagetaubin
- Lagor ■ Lucq-de-Béarn ■ Monein ■ Os-Marsillon ■ Pardies ■ Sarpourenx ■ Tarsacq
- Urdès ■ Vielleségure

RÉPARATION/RÉNOVATION D'OUVRAGE D'ART

- Pont de Lacq.
- Pont sur la Baïse à Os-Marsillon.

CENTRE CULTUREL INTERCOMMUNAL

Implanté dans l'hypercentre de Mourenx, la structure regroupera plusieurs équipements culturels: médiathèque, cinéma, galerie d'art, musée d'Art Modeste, cyberbase, le centre culturel scientifique, technique et industriel (Lacq Odyssee) et des locaux pour la compagnie de théâtre « Les Pieds dans l'eau », ainsi qu'un restaurant. Le cabinet d'architecte bordelais Guibert a été retenu pour la conception de l'ouvrage.



FIN DU CHANTIER: 1^{ER} TRIMESTRE 2015.

■ Coût de l'opération: 13 457 118 €

FINANCÉ PAR LA CCLO: 11 199 276,38 €
dont 4 554 096 € de subventions

ET LA MAIRIE DE MOURENX: 2 257 842,61 €
dont 449 437 € de subventions.

ZONE D'ACTIVITÉS EUROLACQ 2

C'est en 2006, alors que la quasi-totalité de l'offre foncière à vocation économique du territoire de la CCL est occupée, que les élus décident de créer Eurolacq 2 sur les communes d'Artix, Labastide-Cézéracq et Labastide-Monréjeau.

29 hectares à aménager pour faciliter la création d'activité économique. À la porte du territoire, dans la continuité d'Eurolacq 1 à Artix, à l'entrée de l'échangeur de l'A64 et en bordure de la départementale 817, sur un secteur qui n'est pas soumis à la réglementation des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), le lieu présente tous les attraits pour les futurs investisseurs.

Fin du chantier: décembre 2014.

- Coût des travaux: 6 157 000 € HT
- Financée par la CCLO

AU 1^{ER} PLAN : la zone Eurolacq 2.

AU 2ND PLAN : la zone Eurolacq 1 et le centre-ville d'Artix.

EN ARRIÈRE-PLAN, le complexe de Lacq.



PETITE ENFANCE,

des structures d'accueil pour faciliter le quotidien des jeunes parents et le travail des assistantes maternelles.

La CCLO assure la gestion de 2 crèches intercommunales: Lagor et Orthez. Suite à une étude de besoins concernant les structures d'accueil de la petite enfance, les élus ont décidé de construire 4 crèches supplémentaires: à Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles (en cours de construction), à Puyoô et Arthez-de-Béarn (à venir). Par ailleurs, la CCLO est maître d'ouvrage des travaux de rénovation et d'extension de la crèche d'Orthez. Visite de chantier.

LA CRÈCHE D'ORTHEZ

regroupera la crèche (accueil des 0-4 ans), le jardin d'enfants (accueil des 2-6 ans) et le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Cet ensemble, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée aux architectes Bidegain et De Verbizier, sera situé sur le terrain de l'actuelle crèche avec un accès rue Lapeyrère, adossé à l'ancienne bibliothèque qui donne sur la rue Saint Gilles.

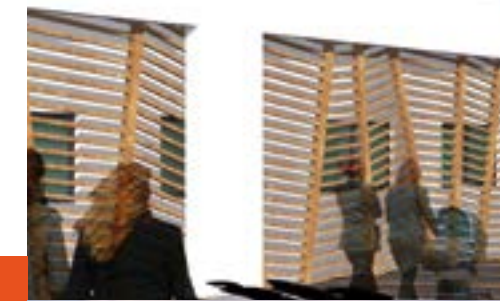
Dans la construction neuve: trois salles d'activités mutualisées ainsi qu'une salle pour chaque groupe d'âge, 14 dortoirs de 5 lits, des salles de change, un réfectoire et une terrasse couverte. L'ensemble est construit en « L » autour d'un jardin intérieur dans lequel les enfants pourront jouer en toute sécurité.

La nouvelle structure aura une capacité d'accueil de 70 places: 55 en crèche et 15 en jardin d'enfants.

Durée des travaux : 15 mois

COÛT ET FINANCEMENT

- Le coût des travaux s'élève à 2 476 000 € HT, financé par :
- Le Conseil régional Aquitaine: 150 000 €
 - Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques: 315 000 €
 - La Caisse d'Allocation Familiale: 538 000 €
 - La Mutuelle Sociale Agricole: 15 000 €
 - En attente d'une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
 - Le reste est à la charge de la CCLO



ENTRÉE PAR LA RUE LAPEYRÈRE

Le bâtiment neuf, construit sur le terrain de l'ancienne structure, abritera la crèche et le jardin d'enfants. Les assistantes maternelles auront leur lieu, au RAM, dans l'ancienne bibliothèque, (entrée rue Saint Gilles).



LES CRÈCHES DE SAULT-DE-NAVAILLES ET DE BAIGTS-DE-BÉARN

Elles seront identiques : un même modèle de construction pour une même capacité d'accueil : 15 places par crèche.

D'une surface totale de 303 m², le modèle conçu par le cabinet d'architecte Gauche-Muru à Orthez comportera deux salles de vie communicantes par une séparation coulissante - l'une pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM), l'autre pour la crèche -, 1 salle pour les repas, une autre pour les changes et une troisième pour la préparation des biberons (biberonnerie), 3 dortoirs de 5 lits chacun et un office pour réchauffer les repas des plus grands. En plus des indispensables local à poussette et vestiaires, le personnel disposera d'une salle de repos et d'un bureau pour la direction.

Les tout-petits profiteront des beaux jours dans le jardin clos ou à l'abri de la pluie et du vent, sous les nombreuses terrasses couvertes qui ceignent le bâtiment.

Fin du chantier: dernier trimestre 2014.



LA CRÈCHE DE SAULT-DE-NAVAILLES
située avenue d'Aquitaine, lotissement clos de Bidou.

COÛT & FINANCEMENT

Le coût de construction des **crèches de Sault-de-Navailles et de Baigts-de-Béarn** s'élève à **663 500 € HT** chacune. Elles sont construites sur des terrains qui ont été cédés par les communes pour l'euro symbolique.

Les deux opérations sont financées à niveau égal :

- Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques: 67 500 € pour chaque opération
- La Caisse d'Allocation Familiale: 120 000 € pour chaque opération
- La Mutuelle Sociale Agricole: 10 000 € pour chaque opération
- En attente d'un financement de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Le reste est à la charge de la CCLO.



LA CRÈCHE DE BAIGTS-DE-BÉARN
située au lotissement Pedebéarnard

HABITAT : UN ÉTAT DES LIEUX AVANT D'AGIR

Le programme local de l'habitat est officiellement lancé sur la CCLO depuis le 6 février 2014. Ce document définira la feuille de route des actions en matière d'habitat pour les 6 prochaines années.



Avant d'attaquer des travaux de rénovation d'une maison, on fait un état des lieux. De la cave au grenier, le professionnel ausculte chaque centimètre, du parquet aux lambourdes. Ensuite, vient le temps de l'élaboration du projet. Les urgences (une charpente qui s'écroule) et le reste qui suit en fonction de plusieurs paramètres : le mode de vie des habitants, la composition du foyer, l'âge, les attentes et les priorités.

C'est sur ce même principe que le Programme Local de l'Habitat est élaboré. Avant d'agir, un état des lieux du territoire - une photographie socio-économique et socio-démographique - est réalisé. Il va permettre aux élus de se projeter dans le futur du territoire, d'en définir les besoins. Il s'agit donc d'élaborer, aujourd'hui, le schéma de l'habitat de demain.

Définir les enjeux

Pour y parvenir, le bureau d'étude bordelais « Ville et habitat » va scruter à la loupe le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez : nombre d'habitants, lieux les plus et les moins peuplés, en fonction de quels critères (travail, enfants, loisirs, etc), zones de chalandise fréquentées, composition et revenus des foyers, déplacement, entreprises installées, secteurs d'activités émergents, marché du logement (rapport

entre l'offre et la demande), part du parc ancien, du parc récent, etc. Une fois que ces données seront connues et analysées, les élus auront toutes les cartes en main pour définir les enjeux et établir les priorités qui définiront le programme d'actions.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES AIDES « HABITAT »
rendez-vous dans les permanences du Pig-Home (lire en page 23)

Il sera lancé par secteur géographique et par thématiques : le nombre de logement à construire, de quel type, où et pour répondre à quels enjeux.

Des constantes

Ce diagnostic révélera assurément des surprises qui devront être prises en compte. Toutefois, des constantes demeurent ; le soutien aux plus fragiles est de celles-là : les foyers défavorisés, les jeunes actifs, l'aide aux travaux de rénovation pour adapter un habitat au handicap ou à la vieillesse, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Les programmes de revitalisation de centres bourgs sont aussi des priorités récurrentes. Une des manières d'y répondre est de proposer des dispositifs de valorisation de l'existant, tels que les Opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat. Il en existe d'autres.

Rendez-vous courant 2015 pour le rendu de cette étude et la présentation des actions qui seront mises en oeuvre dans la foulée.

2007-2013 : LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

1 639 : le nombre de logements construits sur 6 ans. Le programme d'action en prévoyait 1 470. Cette production a été rendue possible grâce à plusieurs dispositifs, dont : avances remboursables aux communes pour l'achat de foncier, aides à la construction aux opérateurs - bailleurs publics ou privés - ainsi qu'aux communes, pass-foncier, etc.

106 accédants ont bénéficié du pass foncier dans le cadre d'un dispositif d'accession sociale à prix maîtrisé

204 : le nombre de dossiers de réhabilitation traités via l'Opération Programmée de Valorisation de l'Habitat (OPAH) (en partenariat avec le Conseil général et l'Agence Nationale de valorisation de l'Habitat (ANAH)).

3 251 251 € : la somme consacrée par la collectivité à ce programme d'actions 2007-2013.
1 717 870 € : l'économie dynamique injectée dans l'économie locale en 2012 pour la réalisation de travaux « économie d'énergie ».

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN QUESTIONS

La CCLO propose des aides financières pour réaliser des travaux visant à réduire la facture énergétique. Lors de ces permanences, Fabienne Pit, chargée de mission « Énergie », conseille l'usager sur la mise en œuvre de ces travaux. Exemples de préoccupations récurrentes.

Quelles sont les différences entre l'isolation par l'extérieur et l'isolation par l'intérieur ?

L'isolation des murs extérieurs permet de réduire la facture énergétique que ce soit par l'intérieur ou par l'extérieur de l'ordre de 20 %. L'isolation par l'extérieur est plus efficace sur les ponts thermiques¹. Pour autant, le bâtiment ne doit pas posséder trop de contraintes architecturales comme des rebords de fenêtre, des balcons, etc. L'isolation par l'intérieur est plus aisée à mettre en œuvre, mais elle nécessite de déplacer tout le mobilier et réduit la surface habitable.

Quelle est la cause de la présence d'humidité après un changement de fenêtre ?

Dans une habitation, la cuisson d'aliments ou encore l'utilisation de douches dégagent de la vapeur d'eau. Lors du changement de vos vitrages, la ventilation du bâtiment est modifiée car les nouvelles fenêtres sont plus étanches, c'est l'objectif et cela entraîne une diminution des entrées d'air parasites. Ainsi, en cas de non-installation de barrettes de ventilation ou d'une mauvaise aération de l'utilisateur, le renouvellement de l'air ne se fait pas et l'humidité intérieure ne s'évacue pas.

L'isolation du toit est-elle importante ?

L'air chaud ayant tendance à monter, les pertes thermiques par le toit d'une maison non isolée peuvent atteindre 30 %. C'est pourquoi, il est important d'isoler sa toiture. Plusieurs solutions peuvent être envisagées, suivant si vos combles sont perdus, aménageables ou habitables.

1- Un pont thermique est un lieu par où la chaleur peut s'échapper. En général, c'est à la jonction de deux parois.



LES PERMANENCES « ÉNERGIE »

- CCLO - Mourenx : rond-point des Chênes: tous les jours sur RDV (hors permanences mairies)
- CCLO - Orthez : 9 av. du Pesqué : 3^{ème} vendredi du mois

Dans les mairies de 14 h00 à 16 h30 :

- Arthez-de-Béarn : 1^{er} vendredi du mois
- Puyoô : 2^{ème} vendredi du mois
- Monein : 4^{ème} vendredi du mois

CONTACT : 05 59 60 73 49

PHOTOVOLTAÏQUE : L'EUROPE ET LA RÉGION EN SOUTIEN

L'une des premières actions de la collectivité pour lancer sa politique en faveur des économies d'énergies a été d'équiper 3 bâtiments communaux emblématiques de panneaux photovoltaïques. C'était en 2010 pour l'école de Mont, la mairie d'Artix et l'Hôtel de la CCLO. Les panneaux sont raccordés au réseau public de distribution d'électricité pour une vente totale de l'énergie produite. Sur les 3 sites, un panneau visible par le public indique la production.

L'équipement de la CCLO a bénéficié de deux subventions: de la région Aquitaine pour 16 992 € et de l'Europe pour 25 488 €.



TRACTEUR : banc d'essai moteur

Du 30 juin au 4 juillet, la CCLO - en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques - organise 5 journées de test des tracteurs au banc d'essai moteur. Cette opération gratuite concerne les agriculteurs ayant le siège d'exploitation dans les communautés de communes de Lacq-Orthez, Arzacq et Thèze. Le lieu et la date seront définis en fonction des inscriptions.

Cette action est une initiative de la CCLO. Elle est financée par un fonds abondé par la collectivité et géré par la Chambre d'agriculture 64. Il s'agit de tester les performances des tracteurs via un banc d'essai moteur animé par Top Machine.

À l'issue du test, les résultats obtenus sont comparés à des courbes d'essais officiels afin de mettre en évidence les écarts. Le conseiller préconise alors des réparations, entretiens ou réglages à effectuer.

CONTACT : 05 59 60 73 49

LE TRI, ON A TOUS À Y GAGNER !

Bien trier permet d'économiser les ressources naturelles tout en optimisant le coût de la gestion des déchets.

POURQUOI TRIER ?

■ Pour préserver nos ressources naturelles

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles.

■ Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre

L'émission moyenne de gaz à effet de serre est de 1,68 tonne par an et par habitant. Grâce au tri et au recyclage, il est possible de réduire ces émissions. Quelques exemples :

- 1 tonne de papier-carton recyclée = 0,04 tonne équivalent CO₂ économisée
- 1 tonne de briques alimentaires recyclée = 0,13 tonne eq. CO₂ économisée
- 1 tonne de bouteilles en plastique transparent recyclée = 2,29 tonnes eq. CO₂ économisées

■ Pour économiser de l'énergie

Extraire des matières premières nécessite plus d'énergie que celle utilisée lors du recyclage. Ainsi, refondre des canettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

■ Pour soutenir l'économie et l'emploi localement

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs (Etude Ernst et Young 2007).

Localement, les sociétés qui collectent se situent à Argagnon, Lescar et Clermont (40).

LE CYCLE DU VERRE

Dans chaque numéro du mag, retrouvez le cycle de recyclage d'un matériau. Aujourd'hui : le verre, recyclable à l'infini et à 100%.



GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI.
Les emballages en verre redeviennent des emballages en verre.



La vaisselle, les verres à boire cassés, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs et même les bouchons et capsules sont à jeter en déchetterie ou à la poubelle.



Sur le marché d'Orthez, lors de la semaine du développement durable, Camille montre les objets que l'on peut réaliser à partir de nos déchets : pulls, couettes, gaines de tuyaux, frisbee...et même des tongs pour l'été!

SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS : une animatrice à votre rencontre

Vous l'avez croisée sur le marché, à l'école de votre enfant ou sur une manifestation. Agent de la CCLO, Camille Bonneau propose des animations de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets.

« Il est important que les enfants voient pour comprendre. Ainsi, pour illustrer les animations que nous faisons dans les classes, nous proposons la visite d'une déchetterie, d'un centre de tri, d'un incinérateur et d'un centre d'enfouissement. Le transport des enfants est pris en charge par l'intercommunalité. »

À chaque public, Camille adapte ses interventions. « À la demande de la résidence services seniors Domitys, à Orthez, j'ai proposé aux résidents un loto sur le thème du tri. »

Dernièrement, Camille est intervenue sur la manifestation « Culture y Nature » à Orthez.

BASE DE LOISIRS BIRON-ORTHEZ : UNE PLAGE DE SABLE PRÈS DE CHEZ VOUS

Au centre d'un parc ombragé de 100 hectares, le lac de Biron-Orthez offre un choix d'activités permettant de se concocter une journée selon ses goûts et envies.



POUR LA DÉTENTE :

- Espace **baignade et plage de sable surveillée** (2 Maîtres Nageurs Sauveteurs et 4 surveillants de baignade). La plage est surveillée du 15 juin au 15 septembre, de 11h à 19h. Du 15 au 30 juin et du 1^{er} au 15 septembre, la baignade est surveillée de 12h à 18h, les mercredis, samedis et dimanches.
- **Pédalos** à 2 ou 5 places, de 14h à 19h du 1^{er} juillet au 31 août.
- 30 tables de **pique-nique**.

POUR LES SPORTIFS

- **Parcours sportif** de 3,6 km tout autour du lac. Location de VTT sur place. Renseignements au : 06 34 15 54 79
- Stages d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement au **ski nautique** par le club orthézien basé au lac. Renseignements : 06 66 11 28 27.
- **Court de tennis**, table **ping-pong** (matériel non fourni).
- Trois essais gratuits de **Tir à l'arc** de mars à septembre, sur rendez-vous au 06 21 88 68 24.
- **Pêche**: accès au plan d'eau gratuit, **2 pontons pour les personnes à mobilité réduite**, (carte de pêche obligatoire). Renseignements auprès de La Gaïlle orthézienne : 06 14 06 59 67.



POUR LES ENFANTS

- **Toboggan aquatique** sous la surveillance d'un maître nageur. Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août, de 14h à 19h.
- **Aire de jeux** pour les 3-12 ans.

LE GRILL DU LAC : OUVERTURE LE 1^{ER} JUIN



PIERRE LAVIGNE, le propriétaire du « Pilota » - au Jai Alai de Pau - et de la cidrerie « le Txotx » à Billère, est le nouveau gestionnaire du Grill du lac. À partir du 1^{er} juin, il proposera une cuisine généreuse, travaillée avec des produits frais et essentiellement locaux. Menu du jour du lundi au vendredi à 13 €. La carte sera renouvelée tous les mois. Ouvert tous les jours, de 10h à 19h et de 10h à minuit du jeudi au samedi.

Tél. : 05 59 67 21 37



LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

- 1^{er} juin** : Défi d'Orthez - organisée par l'office municipal des sports d'Orthez
- 14 au 15 juin** : exposition et concours de chiens de chasse par le club du Bleu de Gascogne
- 11 au 20 juillet** : championnat de France de ski nautique
- 11, 12 et 13 juillet** : championnat de France de pêche au coup
- 13 juillet** : feu d'artifice
- 9 et 10 août** : course et exposition de chiens de bergers
- 5 octobre** : triathlon organisé par l'association Pau Pyrénées Aventure

LA LAC PRATIQUE

- Base de loisirs :
Route de Biron -
Orthez

Tél. : 05 59 67 08 31

LES TARIFS

L'entrée du parc et le stationnement sont gratuits toute l'année. Seules les activités plage, toboggan et pédalo sont payantes.

ENTRÉE PLAGE

- Adulte : 3 €
- Enfant (2-12 ans) : 1,50 €
- Abonnement annuel :
- adulte : 30 €
- enfants : 20 €
- famille : 60 €

PÉDALO ET TOBOGGAN

- Location pédalo pour
30 min. : 6 € les 5 places
- Toboggan aquatique
(12 descentes) : 3 €

TARIFS RÉDUITS

- L'Office de Tourisme Béarn des Gaves propose une « Carte d'hôte ». Renseignements au 05 59 38 00 33.

UNE ASSOCIATION : LO CALEÏ

Lo Caleï est la première association Orthézienne à avoir utilisé les services de Mobilacq. C'était en décembre 2012 pour amener ses bénéficiaires du canton de Lagor au goûter de Noël à Orthez.

« Le 1^{er} janvier 2014, les communautés de communes de Lacq et d'Orthez fusionnent. (...) La mobilité des personnes âgées de plus de 70 ans devrait s'améliorer puisqu'en effaçant les frontières administratives, les véhicules de Mobilacq seront désormais habilités à sillonner l'ensemble des routes de la communauté de communes d'Orthez¹ » : Sandrine Dufourcq, directrice de Lo Caleï. Si certains attendaient cette fusion, ce sont bien les habitants de l'ex CCL suivis par les auxiliaires de vie de Lo Caleï. La directrice en témoigne dans cet extrait de l'éditorial de la revue de l'association « Circul » parue en janvier 2014.

Maintenir le lien social

Lo Caleï œuvre pour le maintien à domicile dans de bonnes conditions des personnes âgées et handicapées. En plus des services de bases (lire ci-contre), l'association met un point d'honneur à ne pas briser le lien social des personnes dont elle s'occupe. « Nous considérons que pour s'épanouir, tout le monde a besoin du contact avec autrui. Notre seule ambition est de « rendre possible » les sorties du domicile. » La proposition peut sembler anodine, elle s'avère pourtant très compliquée lorsqu'il s'agit de déplacer des personnes à la mobilité réduite. « L'organisation de toute animation s'accompagne de l'organisation des déplacements. C'est le personnel de l'association qui s'en charge, ce qui implique une logistique complexe compte tenu des types de véhicules utilisés qui ne sont pas forcément adaptés à un public à mobilité réduite. L'utilisation de Mobilacq pourrait simplifier cet accompagnement. »

¹-Sandrine Dufourcq évoque le territoire de l'ancienne CCCO

LES SERVICES DE LO CALEÏ

- l'aide à la personne: toilette, habillage, lever/coucher, préparation des repas, prise des médicaments, marche, compagnie, lecture, etc.,
- l'aide au quotidien : ménage, gestion du linge, déplacements,
- « lien social » : proposition de sorties (spectacles, cultes et messes, marchés, etc.),
- la télé-assistance en partenariat avec l'opérateur «Présence Verte» : les abonnés sont équipés à leur domicile d'un transmetteur et portent un déclencheur d'alarme qui leur permet, en cas de problème d'alerter une centrale.

Lo Caleï intervient sur toutes les communes des cantons d'Arthez-de-Béarn, Lagor, Monein, Orthez et Salies-de-Béarn, ainsi que sur 19 communes du sud des Landes.

RENSEIGNEMENTS :

4, avenue Francis Jammes, 64300 Orthez
Tél : 05 59 69 47 45
lo-calei@wanadoo.fr
Site : www.localcai.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

LIGNES DIRECTES :

■ **PÔLE ENVIRONNEMENT** 05 59 60 73 49
Service déchets 05 59 60 95 42
Aides aux économies d'énergie 05 59 60 73 49
Risques technologiques & naturels 05 59 60 73 49

■ **PÔLE ANIMATION
DU TERRITOIRE** 05 59 60 95 46
Culture / Patrimoine / PLR 05 59 60 95 46
Transport 05 59 60 49 59
Habitat 05 59 60 55 05
Enfance / enseignement 05 59 60 95 48

■ **PÔLE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE** 05 59 60 73 56
Commerce et artisanat 05 59 60 84 28
Aides aux entreprises 05 59 60 84 22
Foncier/Agriculture 05 59 60 84 21

■ **PÔLE AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE** 05 59 60 95 47
Voirie/Éclairage public 05 59 60 84 24
Urbanisme 05 59 60 73 50
Espaces verts 05 59 60 73 50

■ **PÔLE RESSOURCES** 05 59 60 95 41
Vie associative 05 59 60 95 41
Communication 05 59 60 73 55
Ressources humaines 05 59 60 73 51
Finances & marchés publics 05 59 60 95 44
Aménagement numérique 05 59 60 73 57

■ **ACCUEIL** 05 59 60 03 46

■ **PRÉSIDENTE** 05 59 60 95 45

■ **FAQX CCL** 05 59 60 06 93

■ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LACQ-ORTHEZ**
Rond-point des Chênes,
BP 73,
64 150 Mourenx

contact@cc-lacqorthez.fr
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR

RÉSEAU PÔLE LECTURE

TÊTE DE RÉSEAU DU PÔLE

Bibliothèque municipale
Place Jules Verne - 64150 MOURENX
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 9h30-12h / 13h30-17h
Jeudi, vendredi : 13h30-17h
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau
Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

PETITE ENFANCE

ARTIX

Tête du réseau - Relais Assistantes
Maternelles Amayra
Adresse : 20 cité Pondix - 64170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Fax : 05 59 53 92 83
Courriel : amayra.wanadoo.fr
Point info : du lundi au jeudi, sur RDV, de
9h à 12h et de 13h30 à 17h

ORTHEZ

Relais Assistantes Maternelles
2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : f-labriffe@cc-lacqorthez.fr
■ Relais assistantes maternelles
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
les coordonnées des crèches
sur www.cc-lacqorthez.fr

CYBER-BASES

MOURENX

Tête de réseau
20 place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16
Horaires d'ouverture :
Mardi : 9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h30-13h30
Retrouvez tout le réseau sur www.cyber-base.org et www.cc-lacqorthez.fr

DÉCHETTERIES

ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf
Tél. : 05 59 67 41 76
du mardi au samedi inclus
de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (ho-
raires d'hiver), de 9h à 12h/de 14h à
18h (horaires d'été)

CARDESSE

Route départementale 9
Mardi et jeudi, de 15h à 17h (hiver) et
jusqu'à 18h (été)

LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h30

MASLACQ

27 route de Loubieng
Tél. : 05 59 67 31 89
lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à
13h/de 15h à 19h (été), de 9h à 12h30/
de 13h30 à 18h (hiver).

MONEIN

Route de Pardies
Tél. : 05 59 21 48 59
lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à
12h/de 13h30 à 18h30.

MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél. : 05 59 60 05 80
lundi au samedi de 10h à 19h dimanche
de 9h à 12h

ORTHEZ

Route de Bonnut
lundi au vendredi de 8h à 12h/13h30 à
17h30 - samedi de 9h à 12h/13h à 17h30
(hiver), 8h à 12h/13h à 17h30 (été)

RAMOUS

Route impériale
Tél. : 05 59 65 97 01
mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h (hiver), de 9h à
12h/13h30 à 17h30 (été)

PERMANENCES D'INFORMATIONS

PIG HOME 64

De 10 heures à 12h
sans rendez-vous
Mourenx : 3ème mercredi
du mois - communauté de
communes Lacq-Orthez -
Rond-point des Chênes - Tél. :
05 59 60 95 48
Orthez : 3ème jeudi du mois
communauté de communes
Lacq-Orthez - avenue de Pes-
qué - Tél. : 05 59 60 95 48

BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 60 07 23
Mairie d'Artix :
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

Hôtel de la CCLO à Mourenx :
du lundi au vendredi
Mairie d'Arthez-de-Béarn :
tous les jeudis de 14h à 17h
Mairie de Monein :
tous les mardis de 14h à 17h
Mairie d'Artix :
tous les mercredis de 10h à 12h
Mairie de Maslacq :
tous les jeudis de 10h à 12h



Villages en fêtes

Juin

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Laà-Mondrans : | 28 Mai - 01 |
| Lacadée : | 29 Mai - 01 |
| Orthez-St ^e -Suzanne : | 6-8 |
| Lacq-Audéjos : | 13-15 |
| Pardies : | 13-15 |
| Puyoô : | 13-15 |
| Abos : | 18-22 |
| Maslacq : | 20-22 |
| Labastide-Monréjeau : | 27-29 |
| Castillon-D'Arthez : | 27-29 |

Juillet

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Artix : | 4-7 |
| Biron : | 4-6 |
| Sallespisse : | 4-6 |
| Mespède : | 11-13 |
| Serres-St ^e -Marie : | 11-13 |
| Sauvelade : | 11-13 |
| Os Marsillon : | 11-13 |
| Bonnut : | 11-13 |
| Hagetaubin : | 17-21 |
| Boumourt : | 19-20 |
| Mourenx Bourg : | 18-20 |
| Orthez-St ^e -Suzanne : | 25-29 |
| Monein : | 31 - 4 août |

Août

| | |
|----------------------|-------|
| Castétis : | 8-10 |
| Lacommande : | 8-10 |
| Noguères : | 9-10 |
| Balansun : | 14-17 |
| Cardesse : | 14-15 |
| Lahourcade : | 14-17 |
| Arnos : | 15 |
| Arthez-De-Béarn : | 22-24 |
| Baigts-De-Béarn : | 22-24 |
| Bellocq : | 22-24 |
| Sault-De-Navailles : | 23-25 |
| Argagnon : | 29-31 |
| Labastide-Cézéracq : | 29-31 |
| Lacq-Audéjos : | 29-31 |
| Saint-Boès : | 29-31 |
| Bésingrand : | 30-31 |

Septembre

| | |
|-----------------------|-------|
| Cescau : | 5-7 |
| Loubieng : | 4-9 |
| Labeyrie : | 5-7 |
| St-Girons-En-Béarn : | 5-7 |
| Ramous : | 6-7 |
| Viellenave D'Arthez : | 12-14 |
| Parbayse : | 12-14 |
| Mont : | 12-14 |
| Sarpourenx : | 19-21 |
| Castetner : | 20-21 |
| Urdes : | 20-21 |
| Casteide-Candau : | 27-28 |
| Lagor : | 27-29 |